Envoyé en préfecture le 27/11/2020 Recu en préfecture le 27/11/2020

Affiché le

ID: 035-213503345-20201118-D752020-DE

DELIBERATION

DU

CONSEIL MUNICIPAL DE THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le mercredi dix-huit novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance non publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube.

Date de convocation :

Jeudi 12 novembre 2020

Affichage:

Du jeudi 26 novembre 2020 au mardi 26 janvier 2021

Nombre de Conseillers en exercice: 29

Présents: Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BARD Denis, BONNAFOUS Catherine, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, HAURET Pascal, JOUAULT Jaroslava, JUBAULT-CHAUSSÉ Pascale, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LETENDRE Christophe, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien. VILLARET Caroline

Procurations de vote et mandataires : Mme BOULEAU Jocelyne ayant donné pouvoir à M.HAURET Pascal, M. LE GOC Yann avant donné pouvoir à M.LE GUENNEC Jean-Michel, Mme PEROT Marlène ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël.

Mme Julie DEGUILLARD est nommée secrétaire de séance.

Mme Karine RICARD, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 12 novembre 2020) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

74-2020 -Administration générale. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2020.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2020 pour approbation.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, par 7 voix CONTRE (C.BONNAFOUS, M.DA CUNHA, P.JUBAULT-CHAUSSÉ, Y.LE GOC, J.M.LE GUENNEC, P.VALLÉE et C.VILLARET) et 22 voix POUR, approuvent le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2020.

> Pour extrait conforme. Le Maire. Gaël LEFEUVRE

Page 1 sur 1